

*Date de dépôt : 9 juin 2009*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à l'interpellation urgente écrite de M. Alain Etienne : A quand Flux à Genève ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 13 mai 2009, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Le Conseil du Léman, instance de collaboration transfrontalière franco-suisse, a décidé courant 2008 de produire une enquête photographique de terrain sur le fait frontalier dans le Bassin lémanique.*

*Ce projet intitulé « Flux – Regards par-dessus la frontière » se traduit notamment par une exposition itinérante de photographies et de textes issus de ce travail de commande passé à cinq photographes suisses et français ainsi que plusieurs auteurs chargés de faire ressortir le quotidien des frontaliers et des habitants vivant près d'une frontière.*

*Les photographes invités sont Laurence Bonvin pour Genève, Loan Nguyen pour Vaud, Julie Langenegger pour le Valais, Michel Delaunay pour l'Ain et Pierre Vallet pour la Haute-Savoie. Pierre Starobinsky est le commissaire de l'exposition. Voir le site Internet ([www.expo-flux.org](http://www.expo-flux.org)).*

*Pour cette exposition, Laurence Bonvin a suivi les usagers du tram 12 aux abords de la douane de Moillesulaz. Elle présente des inconnus de dos ou de trois quarts, des hommes et des femmes qui vaquent à leurs occupations entre la limite du canton et le cœur de la ville.*

*Cette exposition est montrée, durant cette année 2009, dans plusieurs villes ou communes des cantons suisses et départements français qui forment le Conseil du Léman.*

*Considérant l'importance de cette exposition,*

*Ma question est la suivante :*

*Que compte faire le Conseil d'Etat pour rendre possible la venue de cette exposition sur le canton de Genève, une des cinq entités du Conseil du Léman ?*

## **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

Le Conseil d'Etat a le plaisir de vous informer que l'exposition du Conseil du Léman « Flux - Regards par-dessus la frontière » sera présentée au public du 25 septembre au 18 octobre 2009 à Chêne-Bourg dans le parc Floraire.

Un des thèmes photographiques concerne la mobilité transfrontalière dont le tram tient la vedette. C'est une des raisons qui ont motivé le choix de cette commune.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

**AU NOM DU CONSEIL D'ETAT**

Le chancelier :  
Robert HENSLER

Le président :  
David HILER